

De: Spelc Limousin i.bourgaisse@spelc.fr
Objet: Mouvement de l'emploi 2026 pour le 2nd degré
Date: 30 décembre 2025 à 16:22
À: i.bourgaisse@spelc.fr



Spelc
au cœur
de l'action



Mouvement de l'emploi 2026 pour le 2nd degré

Les demandes de mutation doivent être parvenues à la Direction Diocésaine de Limoges pour le 19 janvier 2026, sous couvert du chef d'établissement.

Ce mail concerne toute les demandes de mutation et de réemploi (intra et inter-académies) des maîtres ayant un contrat définitif et les demandes de premier emploi en contrat définitif des maîtres ayant un contrat provisoire. Les délégués auxiliaires (titulaires ou non d'un CDI) ne sont pas concernés.

Téléchargez l'imprimé pour les mutations interdiocesaines (hors diocèse Limoges et Tulle)

Téléchargez l'imprimé pour les mutations intradiocesaines (dans nos diocèses de Limoges et Tulle)

Vous trouverez également des documents utiles pour le mouvement :

- Les modalités d'application de l'accord (lire notamment page 7 à 10 pour les raisons et justificatifs de mutations) ;
- La note aux enseignants pour le mouvement 2026, de Stéphane Gouraud.

Téléchargez le document "Modalité d'application de l'accord"

Téléchargez la note de Stéphane Gouraud

Le calendrier du mouvement :

- **Mercredi 04 février 2026** - Réunion de la Commission Académique de l'Emploi (CAE) pour étudier les priorités des demandes de mutation de nos enseignants

Demandes de mutation de nos enseignants

- : mutation intradiocésaine (demande au sein des diocèses de Limoges et Tulle) et mutation interdiocésaine (demande hors diocèses).
- **Mercredi 11 mars 2026** - Réunion de la CAE pour étudier les priorités des demandes de mutation reçues des autres académies.
 - Date non connue - **Publication et mise en ligne sur le site de l'Académie de Limoges des services vacants, susceptibles d'être vacants.**
 - Date non connue - **Clôture de la saisie des voeux par les enseignants sur le site du rectorat.**
 - **Mardi 26 mai 2026** - Réunion de la CAE pour affecter les maîtres titulaires
 - Date non connue - **Réunion de la Commission Consultative Mixte Académique (C.C.M.A.) pour affecter les maîtres titulaires**
 - **Jeudi 02 juillet 2026** - Réunion de la CAE pour affecter les lauréats concours et les délégués auxiliaires en CDI
 - Date non connue - **Réunion de la Commission Consultative Mixte Académique (C.C.M.A.) pour affecter les lauréats concours et les délégués auxiliaires en CDI**

Vos responsables Spelc Limousin

Isabelle Bourgaisse - 06 22 85 86 35

Christian Pouch - 06 25 74 79 79



Suivez nos actualités

